

Rapport d'activité 2010



urbanisme
environnement
jeunesse
éducation
social
culture
sport
économie
voirie

Amboise

Ensemble, construisons et partageons plus

Fiche d'identité

Nombre d'habitants : 12 757 (chiffre 2008 au 1^{er} janvier 2011)

Nom des habitants : Amboisiens / Amboisiennes

Densité (hab/km²) : 321

Superficie : 4 369 ha

Altitude moyenne : 58 m

Surface boisée : 2 200 ha

Enfants scolarisés en public maternelle et élémentaire : 1 053

Établissements scolaires et de formation :

5 maternelles, 6 élémentaires, 3 collèges, 4 lycées, un Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie, un Institut de Formation en Soins Infirmiers

Nombre d'agents municipaux : 209 stagiaires et titulaires

Amboise est une terre d'équilibre. Nichée au cœur de la Touraine où il fait bon vivre, au bord de cette Loire qui s'allonge au pied du château, au milieu du jardin de la France. La ville incite au songe. On dit sages les riverains ligériens aux doux paysages. Amboise est fière aussi d'un passé glorieux qui la vit majeure, renommée, accueillant reines et rois, conviant un génie italien en résidence.

Une situation géographique privilégiée

D'un point de vue géographique, la ville est située sur la Loire à un endroit où elle se sépare transitoirement en deux bras, formant une île (Grande île ou île d'Or), et rendant ainsi plus facile sa traversée. Elle est surplombée d'un plateau, terminé en éperon rocheux, siège de son château.

Amboise fait partie de la Communauté de Communes Val d'Amboise qui comporte 9 communes.

La situation géographique d'Amboise est privilégiée car située au cœur du réseau de transports.

Un riche passé

A l'époque gauloise, une agglomération nommée Ambacia se développe en relation avec un pont sur la Loire. Au 5^{ème} siècle, Amboise apparaît sous le nom de Vicus Ambatiensis et au 6^{ème} siècle sous le nom d'Oppidum Ambaciacum. Par la suite on trouvera Ambace, Ambacca ou Ambaciaco sur des monnaies mérovingiennes. Au 13^{ème} siècle le nom est pratiquement fixé avec Amboizia que l'on trouve dans plusieurs textes.

Naturellement, le site d'Amboise offre aux premiers hommes un lieu idéal pour s'établir sur le plateau calcaire qui surplombe la vallée de la Loire et la rivière l'Amasse. Les Turoniens fortifient le plateau, les Gallo-Romains y créent une ville haute. Au Moyen-Âge, les seigneurs d'Amboise construisent sur l'extrémité de l'éperon rocheux, un château fort. C'est en 1431 qu'Amboise est définitivement rattachée à la Couronne et devient résidence royale de Charles VII (roi de France de 1422 à 1461). La ville s'implante dans la vallée au pied du château. La présence de la Cour est alors un facteur d'aménagements urbains et d'embellissement.

Puis François 1^{er} marque son passage en introduisant le concept de cour. Il accueille de nombreux artistes ainsi que Léonard de Vinci qu'il loge au Clos Lucé.

Après le départ de la royauté, il faut attendre le milieu du 18^{ème} siècle pour qu'Amboise connaisse un nouvel essor, avec l'arrivée du duc de Choiseul, l'implantation des premières manufactures et le développement du commerce sur la Loire. Ainsi, au 19^{ème} siècle, Amboise et ses environs participent à la révolution industrielle.

Rapport d'activité 2010 / Mairie d'Amboise
Directeur de la publication : Christian Guyon

Rédaction, conception et réalisation, photos : service communication
Stéphane Delbarre, Sandrine Guet, Cécile Dujardin,
Charlotte Lapeyronie, Hélène Vivier



Édité à 6 300 exemplaires et imprimé sur papier PEFC
participant à la gestion durable des forêts

Impression : NumériScann 37 - Tél. : 02 47 37 53 54



*Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Amboisiens*

L'année 2010 aura été marquée à Amboise par l'aboutissement de trois dossiers majeurs : la création de la médiathèque Aimé Césaire, la réouverture de l'église Saint-Florentin et la mise en place d'un transport urbain baptisé « le Bus ». Des services supplémentaires pour les Amboisiens, des services aussi pour nos amis des communes voisines, car la Ville d'Amboise remplace souvent l'intercommunalité absente dans ses responsabilités et dans ses projets.

Amboise toujours plus vivante et active avec de très nombreuses animations pour tous les publics, qu'ils soient locaux ou touristiques. Les touristes ont d'ailleurs été très nombreux en 2010 et je m'en réjouis car cela contribue fortement à « l'amortissement » de la crise économique sociale que nous avons subie comme les autres. Amboise plus belle aussi, comme l'a enfin reconnu le jury régional qui a attribué la troisième fleur à notre ville.

L'année a été une nouvelle fois très compliquée pour la gestion communale, mais nous sommes parvenus à ne pas « plomber » le pouvoir d'achat en n'augmentant pas les taux des impôts pour la sixième année consécutive, en investissant fortement pour préparer l'avenir et donner du travail aux entreprises, en privilégiant l'action sociale et l'animation locale pour répondre aux fortes attentes de nos concitoyens. L'année a aussi été consacrée à la réflexion sur le devenir de l'intercommunalité que nous voulons plus forte ; avec les élus de la CCVA et de la CC2R, nous avons ainsi construit, réunion après réunion, un « projet de territoire » intercommunal, base indispensable à la construction de la fusion de nos deux communautés de communes.

Vous retrouverez dans ce document le film de l'année avec ses temps forts, ses images marquantes et ses personnages mais aussi l'ensemble des éléments financiers relatifs à la gestion de la commune. Au final et comme chaque année, ce rapport d'activité est un document de transparence qui vous permet d'appréhender au mieux le travail de la Ville sur une année.

Je vous en souhaite une bonne lecture à tous,

Christian GUYON

Maire d'Amboise, Conseiller général

Sommaire

Amboise fiche d'identité	p.2
Édito / Sommaire	p.3
Les temps forts de 2010	p.4
Solidarité et cohésion sociale	p.6
Qualité de ville	p.8
Éducation / Enfance / Jeunesse	p.12
Vitalité économique	p.14
Accueil et communication	p.15
Équilibre urbain	p.16
Environnement / Développement durable	p.18
Stratégie financière	p.20
Collectivité	p.22
Municipalité	p.23

Les temps forts de 2010

Janvier :

- > **Lundi 11 janvier** : exposition « La Marine Royale au 18^{ème} siècle », un véritable travail d'orfèvre.
- > **Samedi 23 janvier** : les Amboisiens sont venus visiter le chantier de la médiathèque Aimé Césaire à l'occasion de la pose du premier livre « 100 poèmes d'Aimé Césaire ».
- > **Vendredi 29 janvier** : Pierre Richard a partagé une partie de sa vie d'acteur avec le public amboisien à travers le spectacle « Franchise postale » au théâtre Beaumarchais.
- > **Dimanche 31 janvier** : l'après-midi récréatif organisé par le CCAS est toujours un moment très attendu et apprécié des personnes âgées.



Février :

- > **Mercredi 3 février** : mise en place d'activités périscolaires proposées aux enfants des écoles élémentaires.
- > **Samedi 6 février** : la patinoire éphémère a ouvert ses portes pendant un mois pour la 9^{ème} édition avec un cocktail de soirées et d'animations pour le plus grand bonheur de tous.
- > **Jeudi 18 février** : hommage émouvant rendu à François Le Coz, restaurateur et humaniste amboisien trop tôt disparu, lors de l'inauguration du square à son nom en présence de son épouse et de ses enfants.
- > **Vendredi 26 février** : « Salsa », spectacle plein d'échanges et de mélanges entre valides et invalides.

Mars :

- > **Vendredi 19 mars** : cérémonie en hommage aux anciens combattants de la guerre d'Algérie.
- > **Mardi 23 mars** : le personnel hospitalier a participé avec plaisir au stage de clown dispensé par Bob et Proserpine dans le cadre du festival Excentrique.
- > **Samedi 27 mars** : 13 600 visiteurs en Région Centre se sont déplacés dans le cadre de la manifestation « Effervescence » pour promouvoir l'artisanat d'art.



Avril :

- > **Vendredi 8 avril** : installation de la borne de stationnement « arrêt minute » rue Montebello.
- > **Mardi 14 avril** : après-midi karaoké : une animation proposée par le CCAS, réussie et appréciée de tous.
- > **Mercredi 22 avril** : 650 spectateurs ont été conquis par le spectacle « le sort du dedans » qui s'est déroulé sous un chapiteau sur l'Île d'Or.
- > **Vendredi 24 avril** : inauguration de la rue Max Nevers, rendant hommage à cet Amboisien, grand résistant, ayant beaucoup œuvré pour la ville.

Mai :

- > **Samedi 8 mai** : la journée de commémoration du 8 mai 1945 a été une fois encore marquée par le mélange des générations venues célébrer cette date de notre histoire.
- > **Mercredi 19 mai** : plantation d'un cépage unique, le Chenin, sur le Clos des Châteliers par l'association des vignerons « Vign'Amboisiennes ».
- > **Vendredi 21 mai** : cinq artistes régionaux ont participé au 1^{er} salon d'art contemporain.
- > **Mercredi 26 mai** : Christian Guyon, Maire d'Amboise, a officialisé la création du nouveau mode de transport amboisien, Le Bus, qui relie la gare et la Z.A. La Boitardière via les quartiers prioritaires de la Verrerie et Malétrenne-Plaisance.



Juin :

- > **Samedi 5 juin** : inauguration de la rue de Boppard dans le quartier des Guillonnières à l'occasion des 25 ans de jumelage avec la ville allemande.
- > **Vendredi 11 juin** : un franc succès pour la première édition du festival de théâtre amateur qui a été organisée par la MJC en collaboration avec la Ville d'Amboise.
- > **Lundi 21 juin** : inauguration des logements temporaires situés au 45 avenue Léonard de Vinci permettant d'accueillir des personnes sur une courte durée.
- > **Mercredi 23 juin** : nettoyage des vitraux de l'église Saint-Florentin par un atelier de vitrail de la Croix-en-Touraine.



19/07



Les temps forts de 2010

Juillet :

- > **Jeudi 8 juillet** : l'équipe de la bibliothèque prépare le déménagement tandis que les travaux de la médiathèque se poursuivent.
- > **Mardi 13 juillet** : moment de convivialité et animations musicales pendant les pique-niques républicains organisés dans sept quartiers de la ville.
- > **Samedi 17 juillet** : la 6^{ème} édition de Rétro folies a accueilli beaucoup de monde et de belles voitures dans le quartier du Bout-des-Ponts.
- > **Lundi 19 juillet** : le Ludobus au square Rémy Belleau a permis aux enfants de vendre leurs jouets et de remplir leur tirelire.

Août :

- > **Mardis 3, 10 et 17 août** : les marchés nocturnes « A la belle étoile » ont animé les rues de la ville en juillet et en août.
- > **Jeudi 19 août** : concert de musique folk, country et blues par le groupe Bab'n'blue dans le cadre des « Jours J ».
- > **Vendredi 27 août** : à l'occasion de la Fête de la Jeunesse, les enfants de l'accueil de loisirs s'en sont donné à cœur joie pendant le spectacle de fin de saison.
- > **Lundi 30 août** : inauguration des îlots de jardins familiaux de la Varenne (route de Tours).



19/08



11/09

Septembre :

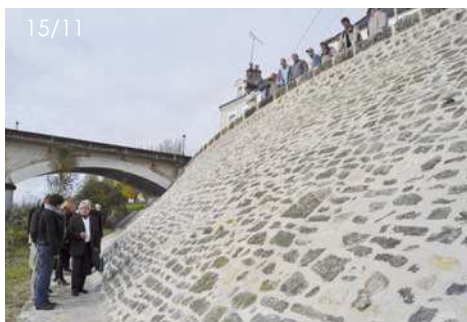
- > **Vendredi 3 septembre** : inauguration de l'église Saint-Florentin. Après près de 20 ans de fermeture, l'église est de nouveau ouverte au public.
- > **Samedi 11 septembre** : nouveau nom, nouvelle formule, la journée des associations devient « la rentrée sport ».
- > **Dimanche 19 septembre** : lancement de On' Sport dimanche. Animée par un éducateur sportif, cette manifestation permet, un dimanche par mois, la découverte d'une activité sportive.

Octobre :

- > **Samedi 9 octobre** : exposition d'automne sur « l'art militaire à Amboise » à la salle des fêtes.
- > **Mardi 12 octobre** : analyse de la fontaine Max Ernst à l'aide de la fluorescence X.
- > **Samedi 16 octobre** : inauguration de la médiathèque Aimé Césaire en présence de Martine Le Coz, marraine de l'équipement, de personnalités politiques et de nombreux Amboisiens.
- > **Du 18 au 24 octobre** : véritable réussite pour le lancement de la Semaine Bleue où les personnes âgées ont participé en nombre aux animations proposées par la Ville et le CCAS.



16/10



15/11

Novembre :

- > **Samedi 6 novembre** : journée portes ouvertes organisée par la mairie pour faire découvrir aux Amboisiens le Centre Technique Municipal de la Boitardière et les nombreux corps de métiers qui y travaillent.
- > **Mercredi 10 novembre** : à l'occasion de l'attribution de la 3^{ème} Fleur à la Ville, le Maire a remercié les services techniques pour le travail effectué depuis des années.
- > **Lundi 15 novembre** : un chantier "exemplaire", réalisé par des associations locales d'insertion professionnelle, a permis la restauration d'une partie des perrés de l'Île d'Or.

Décembre :

- > **Jeudi 2 décembre** : lancement des illuminations de Noël dans les rues d'Amboise. Grâce aux nouvelles guirlandes leds, les illuminations sont de moins en moins énergivores.
- > **Vendredi 3 décembre** : la cérémonie annuelle du Trophée des sports a récompensé de nombreux sportifs amboisiens.
- > **Lundi 6 décembre** : pose de la première pierre du nouveau centre technique des Haras Nationaux à côté du rond-point de la Pagode de Chanteloup.
- > **Semaine du 13 au 20 décembre** : une semaine de fête et d'animations dans les quartiers de la ville proposée aux Amboisiens et ponctuée par le marché de Noël.



19/12



Le nouveau transport urbain : Le Bus

« 0,50 € »
C'est le prix
du billet plein tarif du Bus

La mobilité pour une meilleure cohésion sociale

L'année 2010 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau service de transport en commun qui s'intitule tout simplement « **Le Bus**, le lien qui change la ville ». La nouvelle ligne a été inaugurée le mercredi 26 mai et sa mise en circulation a débuté dès le lundi 17 mai. L'objectif de ce projet était avant tout de faciliter les déplacements des Amboisiens, de les rapprocher des pôles d'activités et ainsi de créer le lien. Un service très attendu par les Amboisiens éloignés du centre-ville, qui offre désormais un accès à l'emploi, aux commerces, aux loisirs avec plus de facilité.

Pour définir les besoins réels des usagers, une étude en amont a été réalisée afin d'identifier le tracé le mieux approprié. Le parcours de 28 minutes sur 9 kilomètres, com-

prend quinze arrêts et s'étend de la zone d'activités de la Boitardière à la gare SNCF, en passant par la Verrerie, le quartier Malétrenne-Plaisance, le centre-ville et l'Île d'Or. Concernant les horaires, la ligne a été calée sur les horaires de train, d'embauche et de débauche pour satisfaire un maximum



Travaux d'aménagement d'arrêt de bus

de monde. « **Le Bus** » qui a une capacité de 15 places assises et 17 debout, est également accessible aux personnes à mobilité réduite avec une place réservée à un fauteuil roulant. « **Le Bus** » est pratique, facilite le quotidien et offre un moyen de transport économique aux habitants. En effet, la Ville a proposé une tarification réduite notamment pour les demandeurs d'emploi, de 0,25 € au lieu de 0,50 € pour un billet plein tarif.

Pour le lancement de ce projet, la Ville a bénéficié de subventions de l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) et de l'Union Européenne (Leader).

En chiffres

- 1314 colis alimentaires distribués auprès de 289 foyers
- 349 bons alimentaires distribués pour un montant de 7 751 €
- 163 bons d'essence donnés pour un montant de 3 040 €
- 12 billets de train achetés pour un montant de 215 €
- 68 bons enfance distribués pour un montant de 1 700 €
- 79 bourses aux projets attribuées pour un montant de 11 200 €
- 49 allocataires du Revenu de Solidarité Active, accompagnés par le CCAS, ont signé un contrat d'engagement réciproque au cours de l'année
- Nombre de logements sociaux, habitats collectifs et individuels confondus : Val Touraine Habitat : 1 171 - Touraine Logement : 79 pour lesquels la Ville d'Amboise est attributaire
- 128 logements attribués en 2010 et 160 dossiers en cours de traitement
- 12 permis de conduire accordés à hauteur de 900 € dans le cadre du CUCS
- 421 seniors ont participé aux 12 sorties et animations organisées par le CCAS, 14 personnes présentes à chacune des 12 séances de l'atelier "équilibre"

Des animations pour les seniors

Le CCAS, en partenariat avec la Ville d'Amboise, a organisé de nombreux ateliers, rencontres et sorties pour les seniors amboisiens : karaoké, sortie champêtre à l'étang de la Perthuisière, atelier décorations de Noël... sans oublier la Semaine Bleue ! Cette semaine nationale en direction des seniors qui s'est déroulée du 18 au 22 octobre 2010 a été largement relayée par le CCAS avec chaque jour des activités ludiques et des échanges intergénérationnels pour le plus grand plaisir de tous. Une action qui sera renouvelée en 2011. Ces animations sont ouvertes à tous les seniors amboisiens à des tarifs très bas et souvent même gratuitement !



Sortie champêtre

Logements temporaires

- 4 logements temporaires
- Don de 2 500 € du Rotary Club
- Don de 2 500 € du Lions Club
- Coût global évalué 416 500 € :
78 500 € de fournitures, 292 000 € de main d'œuvre, 39 000 € de chantier école, 7 000 € de mobilier
- Prise en charge par le Conseil régional du Centre : 9 000 € et la totalité de la main d'œuvre du chantier formation



Inauguration des logements temporaires

Quatre logements relais pour faire face à l'urgence

Le 21 juin, 4 logements temporaires situés au 45 avenue Léonard de Vinci ont été inaugurés après des mois de travaux.

Ces logements répondent à des besoins urgents liés à des accidents de la vie : incendie, inondation, expulsion, rupture familiale. L'un de ces logements est étendu, par convention, aux deux communautés de communes CC2R et CCVA. Dans ce dernier logement, les familles en difficultés sont accueillies pour une durée d'une semaine, les 3 autres logements sont affectés à du logement relais de courte et moyenne durée. Afin d'accueillir au mieux les familles, les logements ont été équipés (mobilier et petit électroménager) avec la participation financière du Rotary Club d'Amboise et du Lions Club des Deux Vallées.



Des logements équipés

Les actions sociales au cœur des quartiers

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) est un dispositif qui vise à réduire les inégalités entre les deux quartiers prioritaires de la ville (la Verrerie et Malétrenne-Plaisance) et le reste du territoire communal. Initialement prévu pour une période de 3 ans, il a été reconduit en 2010 et le sera également en 2011. L'ensemble des actions et des interventions, établies dans le cadre de ce contrat urbain, doit concerner les habitants des deux quartiers tout en apportant une plus-value. Les projets proposés par les différents acteurs locaux et les associations s'inscrivent dans l'un des axes thématiques du CUCS qui sont : l'action éducative, l'emploi et le développement économique, l'habitat et le cadre de vie, la citoyenneté et la prévention de la délinquance ou la santé.

En 2010, 26 actions ont été réalisées dans les quartiers, financées à hauteur de 80 834 € par la Ville d'Amboise. Outre des actions reconduites chaque année comme la bourse aux permis, l'aide au développement de Radio Active, le dispositif de prévention santé jeunes, trois nouvelles actions ont été retenues et financées en 2010 rayonnant autour de l'emploi, la formation et la rencontre avec les entreprises locales.

L'une des actions 2010 financée par la Ville a été la poursuite du chantier de réaménagement d'espaces extérieurs porté par l'association « Objectif » en y faisant travailler des habitants de la Verrerie. Le CUCS, au travers des comités de pilotage « Politique de la Ville », a facilité l'embauche de deux éducateurs de rue, employés par le Conseil général, ayant pour mission de favoriser la cohésion sociale dans les quartiers par des temps de présence et d'échanges dans les quartiers sensibles.



Accueil au centre socioculturel les Acacias

Parole d'élues

Dans le contexte de crise économique et de chômage accru de 2010, la solidarité a été au cœur de toutes les actions de la Ville et du CCAS. Améliorer l'autonomie, réduire les inégalités et porter une attention soutenue aux aînés constituent les trois axes de la politique sociale communale. Cela s'est traduit l'an passé par une mobilité renforcée vers l'emploi (le Bus, l'aide au permis de conduire), une politique de la ville à destination des quartiers de la Verrerie et de Malétrenne-Plaisance (actions sur les thèmes de l'emploi, de la réussite éducative, de la santé, de la citoyenneté...), le soutien à de nombreuses associations et une densification significative des animations organisées en direction des seniors. Enfin, la question essentielle du logement a aussi connu plusieurs avancées avec la construction de plusieurs programmes locatifs et la création de logements relais et d'urgence.

Nelly CHAUVELIN, Françoise DUPONT et Marie-Christine GRILLET





Les alcôves sont des espaces lumineux propices à la détente

La médiathèque séduit tous les publics

La Ville d'Amboise a doté son territoire d'un outil culturel majeur, la médiathèque Aimé Césaire. En complément d'autres lieux, la médiathèque a pour vocation de répondre à une politique d'ouverture culturelle affichée. Le projet culturel est ambitieux et dynamique à l'image de ce nouveau bâtiment, symbole de modernité et d'échanges.

Au cœur de la cité scolaire, la médiathèque est un lieu accessible et de proximité. Sa volonté est d'attirer un grand nombre d'utilisateurs et de les fidéliser grâce à ses espaces d'accueil et au développement de ses fonds. Après 3 mois d'ouverture, la médiathèque a inscrit 1 223 adhérents supplémentaires. Équipée d'un espace multimédia, la médiathèque tend à démocratiser l'accès aux nouvelles technologies et accompagner le public dans l'utilisation des supports.

La médiathèque a sa propre dynamique mais elle fonctionne en synergie avec les autres structures culturelles municipales et avec les partenaires institutionnels et associatifs de la Ville, du canton voire du département et de la région.



Inauguration le 16 octobre

Son identité et son avenir passent par son ancrage sur le territoire et sa capacité à être un lieu de résonance. L'équipe de la médiathèque a déjà accueilli de nombreux élèves, pour leur faire découvrir les lieux et les ressources ; mais également un groupe d'apprenants de la Croix Rouge, des enfants de l'accueil

de loisirs ou encore un groupe de jeunes en chantier de formation.

Le dernier point fort du projet est la mise en place d'une programmation de rendez-vous et d'actions de sensibilisation en direction des publics. Elle a notamment pour objet de valoriser les œuvres, de créer du lien, d'évader du quotidien. Les samedis culturels qui se sont déroulés en 2010, à la médiathèque, ont vu le nombre de spectateurs doubler. Quant aux animations et spectacles, ils ont affiché quasiment complet à chaque représentation.

Saison culturelle 2009/2010

- 188 abonnés
- 11 spectacles tout public et 2 séances supplémentaires pour « Le sort du dedans » avec 2 903 spectateurs
- 5 spectacles jeune public avec 672 spectateurs
- Les plus gros succès : Franchise postale avec Pierre Richard et plus de 400 spectateurs ; La princesse d'Elide avec plus de 300 spectateurs ; Clarika avec plus de 270 spectateurs et plus de 600 spectateurs sur les représentations du « Sort du dedans »
- 604 scolaires accueillis sur des séances spécifiques et 199 à des répétitions publiques
- 139 jeunes accueillis dans le cadre d'actions culturelles en partenariat avec des structures locales socio-culturelles

Été 2010

- 11 000 spectateurs accueillis dans le cadre du festival Les Courants
- 4 soirées animées (« Les Jour J ») par des spectacles gratuits
- 4 animations pour le 14 juillet (pique-nique républicain, concert, bal et feu d'artifice)

81 %

C'est l'augmentation du nombre d'inscrits (Amboisiens) après 2 mois d'ouverture de la médiathèque

Les clowns d'Excentrique

A l'occasion de la 5^{ème} édition du festival Excentrique, la Ville d'Amboise a organisé, en association avec la Ville de Montlouis-sur-Loire, des stages, des rencontres ainsi qu'une soirée surprenante sur la thématique du clown. Au lycée, à l'hôpital, à la mairie, les clowns ont envahi la ville pendant une semaine. À travers toutes ces représentations et ces échanges, le festival Excentrique a une nouvelle fois marqué les esprits des Amboisiens, surpris par ces initiatives ou contents de voir se révéler le clown caché en eux,



Lâcher de clowns au supermarché

Expositions

- 30 artistes accueillis
- 11 expositions (plastiques et patrimoniales)
- Salle des fêtes : 2 expositions collectives (788 visiteurs), 1 exposition personnelle (360 visiteurs) et 1 exposition patrimoniale (242 visiteurs)
- Médiathèque Aimé Césaire : 2 expositions
- Rotonde du théâtre Beaumarchais : 3 expositions
- Hall de la mairie : 1 exposition
- Hors les murs : 1 exposition

Patrimoine

- Journées du patrimoine : 715 visiteurs au musée et autour de 700 visiteurs à l'église Saint-Florentin
- A Musées-vous en région Centre : 189 visiteurs
- Musée de l'Hôtel de Ville : 6 220 visiteurs

Archives

- Nombre de lecteurs : 104
- Nombre d'articles consultés : 1 476
- Nombre de recherches par correspondance : 203
- Nombre de jours de consultation : 261

Médiathèque Aimé Césaire

- 8 samedis culturels avec 536 spectateurs
- 1 621 adhérents au 31/12 avec 863 adultes et 758 jeunes
- 12 916 ouvrages empruntés du 16/10 au 31/12
- 9 671 visiteurs sur 46 jours d'ouverture

Aides ou subventions

- Montant des subventions et aides au projet versées aux associations culturelles : 55 625 €

Des animations toute l'année

Diversité, création, accessibilité, médiation... La culture est au cœur des actions de la Ville. La saison culturelle a une nouvelle fois été très appréciée et les festivals très fréquentés (Open de Brass Band, Les Courants, Excentrique, le festival estival et le festival de théâtre amateur porté par la MJC). Un événement marquant de l'année 2010 aura été l'accession pour l'Orchestre d'Harmonie d'Amboise au rang de formation d'excellence qui sera saluée en 2011 par un concert d'exception.



Amboise / Boppard : 25 ans d'amitié

Jumelages à l'honneur

2010 a été une année riche pour les jumelages. Deux villes jumelées ont été à l'honneur, Fana et Boppard.

Échanges et solidarité, les Amboisiens et la Ville se sont investis pour apporter leur aide et renforcer les liens avec ces deux villes. Début février, des élèves du lycée Léonard de Vinci ont fait le voyage à Fana au Mali pour un projet de coopération solidaire : la rénovation d'un dispensaire.

En juin, Amboise s'est mise aux couleurs de l'Allemagne pour accueillir une délégation de Boppard. L'occasion de fêter ensemble 25 ans d'amitié marqués par l'inauguration de la rue de Boppard et la remise de diplômes et de médailles.

Parole d'élus

2010 fut sans conteste l'année de la culture et du patrimoine à Amboise. Il aura fallu des années de gestation pour que deux projets majeurs voient le jour. L'ouverture de la médiathèque Aimé Césaire d'abord, un outil à la hauteur des ambitions culturelles de la Ville et qui en dépasse largement les frontières, un lieu de savoir, d'échanges et de croisement des arts. La réouverture de l'église Saint-Florentin ensuite, pièce importante de notre patrimoine local enfin rendue aux Amboisiens après presque 20 ans de portes closes. Deux lieux qui connaissent, depuis, une fréquentation très importante.

Ouverture de deux lieux, mais aussi ouverture aux autres : vers les villes jumelles, vers les quartiers, vers les communes voisines, vers les artistes en résidence, en représentation ou en exposition. Notre action culturelle se concrétise ainsi, constituant un des meilleurs remèdes au repli sur soi et à l'exclusion.

Jean PASSAVANT et Sophie AULAGNET



Une ouverture très attendue

L'église Saint-Florentin a ouvert ses portes au public en juin 2010 après près de 20 ans de fermeture. Un moment fort, riche en symboles rendu possible après plusieurs années de rénovation. L'accès à ce patrimoine représente un nouvel attrait pour les touristes mais également pour les pèlerins. Quant aux Amboisiens, ils se réapproprient les lieux avec joie ou émotion.

L'objectif de cette réouverture est d'élargir la vocation de l'édifice et d'en faire un lieu à la fois culturel et cultuel.



Inauguration de l'église Saint-Florentin

« 470 »
C'est le nombre de visiteurs
à la Rentrée sport



Tout le monde s'amuse à la patinoire d'Amboise

En chiffres

- Montant total des subventions aux associations : 62 180 €
- Nombre d'entrées à la piscine de l'Île d'Or : 17 125
- Nombre de manifestations sportives : 75
- Nombre d'associations présentes à la Rentrée sport : 27
- Nombre d'entrées à la patinoire : 6 672
- Nombre de participants à On'Sport dimanche (de septembre à décembre) : 81

« 3 494 »
C'est le nombre de licenciés

Le sport pour tous

Le sport, plus qu'une performance, associe des valeurs de convivialité, d'échanges et d'épanouissement pour ceux qui pratiquent une activité en amateur ou à haut niveau. C'est autour de ces valeurs que le service des sports décline sa nouvelle politique sportive et propose aux Amboisiens de tout âge des manifestations ouvertes à tous. On'Sport dimanche et la Rentrée sport sont 2 nouveaux rendez-vous qui marquent la volonté de la municipalité d'élargir son rôle et ses missions et ce pour répondre aux besoins des familles amboisiennes.



Rentrée sport : c'est le moment de s'inscrire !



Rentrée sport : démonstration de danse

Rentrée sport : nouvelle formule

2010 est l'année du renouveau pour la journée des associations. Nouveau nom, nouvelle formule, la journée des associations devient « la rentrée sport » et dure désormais deux jours. Le service des sports de la Ville a préparé avec soin cet événement qui s'est déroulé à l'ensemble sportif Claude Ménard. L'objectif étant de permettre au plus grand nombre de découvrir les différentes activités proposées par la ville et de favoriser des moments d'échanges entre les futurs sportifs, les familles, les associations, les entraîneurs...

Pour guider les Amboisiens dans leur choix, la première journée était consacrée à la découverte et à l'essai de divers sports dont le volley-ball, le Futsal et la pétanque. Le samedi, les associations sportives étaient présentes pour faire des animations et démonstrations de leurs activités mais surtout pour répondre aux questions des Amboisiens intéressés.



Qualité de ville

On' Sport dimanche

Depuis septembre 2010, la municipalité a mis en place un nouveau rendez-vous sportif *On' Sport dimanche*. Tous les 3^{ème} dimanches de chaque mois, une nouvelle activité sportive est proposée aux Amboisiens et non-Amboisiens comme le volley-ball, le badminton, le roller... Ces activités sont encadrées par un éducateur sportif et les représentants du club de sport concerné. Ce rendez-vous mensuel est à découvrir en famille ou entre amis à des tarifs attractifs : 1 € pour les Amboisiens et 2 € pour les non-Amboisiens.

Nouveau visage de l'Île d'Or

Depuis 2004, l'Île d'Or est sujet à une réflexion globale sur son aménagement afin de préserver et restituer le patrimoine ligérien tout en aménageant des espaces et des structures adaptés aux besoins d'aujourd'hui. En 2010, les travaux ont débuté par la réorganisation du terrain de camping, plus sécurisé et réduit de 100 places afin d'optimiser l'espace promeneurs / campeurs et d'obtenir une 3^{ème} étoile en 2012. Dans le même temps, une grande partie des haies de thuyas ont été retirées et remplacées par une végétation ligérienne. Un sentier a vu le jour, il fera à terme le tour complet de l'Île d'Or.



Suppression des pylônes de l'Île d'Or

La réfection du bloc sanitaire n°3 du camping a permis un accès public à des sanitaires jusqu'alors inexistant sur l'Île d'Or. Cette structure est équipée de panneaux solaires afin de produire l'eau chaude nécessaire pour les campeurs.

En novembre, l'enfouissement de la ligne moyenne tension qui passait derrière le stade Georges Boulogne a permis de sécuriser le réseau électrique et de valoriser le patrimoine naturel de l'Île d'Or par la suppression des pylônes. Les quatre câbles de moyenne tension passent aujourd'hui sous la Loire sur une distance de 900 mètres.

La totalité des aménagements de l'Île d'Or devrait s'achever en 2014.

« 48 000 € »

C'est la participation de la Ville pour l'enfouissement des lignes moyenne tension sous la Loire

Camping :

● 54 963 nuitées qui se répartissent comme suit :

Pays d'origine des campeurs	Nuitées
France	24 980
Allemagne	6 885
Pays Bas	6 316
Grande Bretagne, Irlande	6 357
Italie	3 412
Espagne	2 162
Belgique, Luxembourg	1 796
Suisse	869
Russie et Pays de l'Est	653
Suède, Norvège, Finlande, Islande	309
Danemark	291
Portugal	113
Autres	820

« 54 963 »

C'est le nombre de nuitées enregistrées au camping de l'Île d'Or en 2010

Parole d'élus

2010 a permis à la Ville d'affiner sa politique sportive et de définir des priorités d'action. Si le soutien logistique (locaux, véhicules, personnel) et financier aux nombreuses associations sportives reste indispensable, la Ville développe ses propres objectifs, en lien avec le monde associatif. C'est ainsi que la « rentrée sport » a été repensée comme un vrai temps fort d'échanges, de rencontres et de découvertes. Dans cette nouvelle dynamique aussi ont été mis en place à la fois les animations « On' Sport dimanche » et les temps de découverte dans les écoles de la ville. Parallèlement, de nombreux clubs font le plein d'effectifs et plusieurs manifestations battent des records ! L'Île d'Or, qui est avec la Montonnerie un des lieux privilégiés de pratique sportive, dessine son nouveau visage et s'embellit. Une évolution qui se fait aussi au bénéfice du camping municipal qui a poursuivi sa mue en 2010 et accueilli encore de très nombreux touristes.

Catherine PRÉEL et Claude MICHEL





Le grand séjour de vacances en Bretagne (Saint-Pol-de-Léon)

Écoles :

- 373 enfants scolarisés dans les écoles maternelles
- 677 enfants scolarisés dans les écoles élémentaires
- 51 agents titulaires dans les écoles maternelles et élémentaires
- Tarifs repas : de 2,24 € à 2,65 € (en fonction du quotient familial)
- 256 enfants inscrits en garderie
- 210 enfants inscrits en études

Service éducation-jeunesse :

- 750 repas en moyenne servis par jour dans les restaurants scolaires
- 177 cartes gratuites de transport scolaire délivrées par la Ville

- Classes de découverte : 40 150 €
- Sorties scolaires et sorties spécifiques : 12 411 €

Accueil de loisirs :

- 9 244 journées enfants
- 13 animateurs en moyenne sur l'année + 2 en direction
- 42 enfants ont participé au grand séjour de vacances

Le temps périscolaire

Créé lors de la rentrée 2009 / 2010, le temps périscolaire institué dans le cadre de la politique Jeunesse de la Ville est un véritable succès. 10 % des enfants scolarisés sur Amboise bénéficient de ces activités visant à mutualiser les temps d'accueil tout en respectant le rythme biologique des enfants. Afin de garantir un accueil professionnel et adapté à ce type d'activités, une directrice-coordinatrice dédiée au temps périscolaire a été nommée et 17 agents communaux ont suivi la formation d'animation BAFA.



Des activités périscolaires sportives

Ce temps permet aux enfants de s'initier à de nouvelles activités tant sur le plan culturel, sur l'éveil corporel que sur la découverte de nouveaux sports grâce à l'intervention d'un éducateur sportif communal.

Outre le taux de présence et la satisfaction de tous les participants, les animateurs ont constaté, depuis sa mise en place, la réduction de problèmes de comportement entre les enfants.

20 %

de produits bio
dans les assiettes

Du nouveau dans les assiettes

Depuis le 5 janvier 2010, la Ville d'Amboise en concertation avec la commission « qualité de ville », chargée en partie de l'éducation et de la jeunesse, et suite à plusieurs études de l'AFSSA sur le sujet, a supprimé la collation matinale dans les écoles. L'accroissement de l'obésité chez les enfants et le dérèglement du rythme alimentaire sont deux des raisons principales qui ont motivé la municipalité à arrêter cette pratique. Toujours attentif à la nutrition et afin d'éduquer le mieux possible les enfants au goût, la Ville a décidé depuis la rentrée 2010 d'introduire 20 % de produits biologiques dans les assiettes. Cette proportion équivaut à un des cinq éléments quotidiens entièrement cuisiné avec des produits biologiques et à un repas totalement « bio » par mois. La volonté de la Ville est de dynamiser, par cette action, la production locale de produits alimentaires biologiques afin de pouvoir augmenter progressivement l'importance de ces produits bio dans les menus.

Un accueil de loisirs plus grand

La ville s'agrandit, les structures s'adaptent ! Depuis le 29 novembre les travaux d'agrandissement du bâtiment de l'accueil de loisirs ont commencé. A l'issue d'un chantier d'une durée de 6 mois, la nouvelle structure (de faible consommation) va permettre d'accueillir 40 enfants supplémentaires.



Construction d'un nouveau bâtiment

11 638

ouvrages pour les jeunes et les adolescents dans la nouvelle médiathèque

À la découverte de la culture

Depuis son ouverture, la médiathèque Aimé Césaire a accueilli plusieurs classes pour une visite des lieux, de ses ressources et de ses espaces. Les jeunes, de 0 à 14 ans se sont vite appropriés le lieu qui leur est réservé, coloré, ludique et original. Grâce à la mise à disposition du fonds de la Direction du Livre et de la Lecture Publique d'Indre-et-Loire, la collection s'élève à 11 638 ouvrages. Le nombre de jeunes abonnés (0-14 ans) est passé de 452 inscrits à la bibliothèque à 636 à la médiathèque en moins de 3 mois. 6 500 ouvrages (périodiques et livres) ont été empruntés par les jeunes d'octobre à décembre 2010 contre 10 000 ouvrages empruntés à la bibliothèque sur une année complète (chiffres 2008-2009). Les adolescents de 13 à 17 ans ont, eux aussi, un espace et des ouvrages dédiés.



Médiathèque : un espace dédié aux jeunes



Le "Car à pattes" rentre de l'école

Car à pattes ou le pédibus en action

A l'initiative de la Ville et en concertation avec la direction de l'école Jules Ferry, l'opération « Car à pattes » est en période de test depuis le mois de novembre 2010. L'objectif est de développer un mode de transport pratique et convivial pour les parents et les enfants de l'école. Le principe : après avoir délimité un parcours de « ramassage » dans le quartier du Bout-des-Ponts, des parents volontaires sillonnent le quartier pour accompagner les enfants à l'école et les ramener chez eux le soir. Composé au départ de 4 mamans volontaires et de quelques enfants, le Car à pattes commence à faire des adeptes au sein de l'école mais également dans les autres établissements de la ville. Le Car à pattes, c'est le développement durable appliqué aux enfants.

La réfection des écoles

Chaque été, les services techniques municipaux profitent de l'absence des enfants dans les écoles pour entreprendre des travaux de rénovation. En 2010, c'est l'école maternelle George Sand qui a été rénovée. Dans la salle de motricité et d'évolution, l'isolation a été entièrement refaite avec le changement des fenêtres confectionnées par les menuisiers municipaux. Les plafonds, les peintures et l'électricité ont aussi eu droit à une réfection totale. Dans la cour de l'école, la marelle et les jeux au sol ont été entièrement redéfinis pour garantir des récréations bien occupées.



Travaux à l'école maternelle George Sand

Parole d'élus

Le projet éducatif communal se décline dans les structures municipales, pendant les temps périscolaires et extrascolaires, avec une volonté permanente d'améliorer la qualité du service en maintenant des tarifs accessibles à tous. C'est ainsi que la nouvelle organisation du temps périscolaire est plébiscitée, de même que les interventions de l'éducateur sportif municipal, tandis que la médiathèque devient un nouveau lieu ressource pour les enfants et les jeunes, qui s'y sont inscrits en nombre. L'année 2010 a été l'occasion de se pencher sur la nutrition et sur sa dimension prévention/santé, avec à la fois la suppression de la collation matinale superflue et l'introduction de 20 % de bio dans les assiettes des cantines municipales. Et la santé, c'est aussi se dépenser : aller à l'école à pieds plutôt qu'en voiture, c'est bon pour nos enfants et pour la planète ! Quant à l'ALSH, en chantier fin 2010, il sera bioclimatique et s'intégrant dans la démarche municipale de développement durable.



Evelyne LATAPY et Eric DEGENNE

« **25 000** » »

C'est le nombre de visiteurs à la Foire de Printemps

Encore plus belle !

La nouvelle formule de la Foire de Printemps est une grande réussite. Plus de 25 000 visiteurs ont fait le déplacement. C'est une belle occasion pour les commerçants de la région de se faire connaître et permettre aux visiteurs de découvrir un large choix de prestations.

Nouveauté pour cette année 2010, l'organisation de la manifestation a été confiée à une entreprise spécialisée : la société Show Vision. Elle a géré l'ensemble du projet, de la recherche des exposants au choix des diverses animations. Au programme : « hommage à Edith Piaf », animations dans les rues avec Jazz Band... Autre nouveauté : l'implantation d'un chapiteau de 600 m² installé au cœur de la manifestation. L'opération et la formule seront reconduites pour l'année 2011.



La Foire de Printemps

- 219 commerçants sur le marché du dimanche, 72 commerçants le vendredi
- Recettes réalisées : 170 570 €
- Marchés à la belle étoile : 78 commerçants sur les 6 marchés de l'été
- Rétro folies : 31 brocanteurs, 66 voitures anciennes
- Marché de Noël : 47 commerçants
- Marché de la solidarité : 8 associations
- Fête foraine d'hiver : 10 manèges
- Foire de Printemps : 92 exposants
- Foires aux vins : 39 commerçants à celle de Pâques, 43 commerçants à celle du 15 août
- Brocante du 8 mai : 53 brocanteurs professionnels
- Brocante de Pentecôte : 144 brocanteurs particuliers, 145 brocanteurs professionnels

Météor amboisien

Après des mois de travaux, ce « resort », complexe d'hôtellerie et de restauration haut de gamme, a ouvert ses portes au public face au parc des Mini-Châteaux. Sur 10 hectares, Météor a pour ambition d'accueillir de nombreux séminaires d'entreprises mais également un public familial grâce à l'attractivité et à l'image de la vallée de la Loire, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.



Le Météor d'Amboise s'intègre dans la vie locale

Ce complexe, construit en majeure partie par des entreprises locales, a permis la création d'une cinquantaine d'emplois pourvus à 90 % par des Amboisiens. Le groupe Météor a souhaité s'intégrer dans le patrimoine naturel amboisien en appliquant une démarche de développement durable par la mise à disposition notamment de véhicules électriques, l'utilisation de matériaux basse consommation et l'achat de produits du terroir.



Marché à la belle étoile



Être mieux vu

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur les différentes manifestations et de montrer en un clin d'œil tout ce qui fait le dynamisme d'Amboise (patrimoine, gastronomie, sports, culture...), la Ville s'est dotée d'un stand et de panneaux thématiques, colorés et argumentés. Grâce à ces supports de communication, la Ville a de quoi séduire !

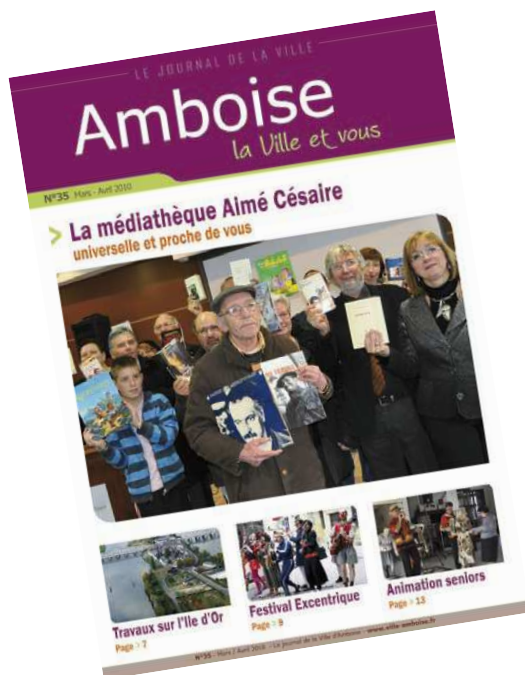
Site Internet - Espace Famille

La Ville d'Amboise développe ses supports de communication et d'information pour ses habitants, afin notamment de faciliter et de simplifier les démarches administratives. En 2010, la Ville a créé un nouveau site Internet dédié aux familles. Cet « espace famille » permet aux personnes qui ont l'envie et les moyens informatiques, d'avoir accès en quelques clics aux informations concernant leurs enfants, de connaître toutes les prestations proposées et de payer leurs factures. Ce service de paiement en ligne est entièrement sécurisé et permet aux parents de se connecter tous les jours, 24h/24 de chez eux. Ce site connaît un succès certain avec 1 043 paiements effectués en 2010.



« 1 043 »

C'est le nombre de paiements via le site Internet de l'espace famille

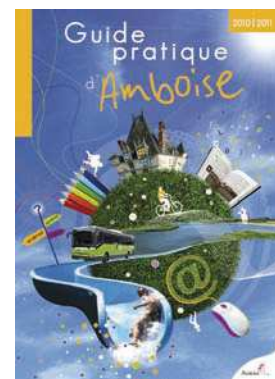


Le magazine nouvelle version

En 2010, le magazine de la Ville se met à la page. Nouvelle formule, nouveau format et nouvelles couleurs, le journal édité désormais tous les deux mois est plus moderne, coloré, complet et plus économique. Le coût de la réalisation du journal revenait l'année passée à 17 000 € (15 000 € pour l'impression et 2 000 € pour la distribution), la création réalisée par une agence était financée par la publicité. Cette année, le service communication de la Ville s'est chargé de sa création et de la mise en page, et les annonceurs ont permis de financer en totalité le coût de l'impression. Le budget pour cette année a été de 2 200 € en frais de distribution.

Un nouveau guide pratique

Édité tous les deux ans, le guide pratique de la Ville d'Amboise contient toutes les informations utiles à la vie quotidienne : les associations sportives et culturelles, les offres de soins, les démarches administratives, professionnelles ou familiales. Un guide de 60 pages pour mieux connaître sa ville et ses services. Distribué dans les boîtes aux lettres, il est également à disposition à l'accueil de la mairie.



Parole d'élues

Amboise, terre attractive. Notre territoire, au sens large, constitue le deuxième pôle économique d'Indre-et-Loire. Aux côtés des acteurs économiques, la Ville joue son rôle de facilitateur, d'accueil et de valorisation de l'activité. Cela se traduit à la fois par le développement d'outils d'informations, vers les Amboisiens et vers l'extérieur (avec en 2010 une modernisation des supports de communication), et par l'organisation ou le soutien aux animations économiques et touristiques : la foire de printemps, les foires aux vins, les marchés à la belle étoile, les marchés de Noël... L'an passé a aussi vu ouvrir le complexe Météor, porteur de dizaines d'emplois, tandis que les Haras Nationaux posaient la première pierre de leur équipement face au lycée agricole. Enfin, après la mise en place d'une journée d'accueil des nouveaux Amboisiens et la création d'un livret d'accueil des nouveaux commerçants, la Ville a organisé les premières portes ouvertes des services municipaux fin 2010.

Isabelle GAUDRON, Myriam SANTACANA et Valérie COLLET



Équilibre urbain



Analyse de la fontaine Max Ernst

En chiffres

- *Dossiers d'urbanisme traités* : 956
- *Permis de construire* : 130
- *Déclarations préalables* : 172
- *Déclarations d'intention d'aliéner* : 297
- *Recettes horodateurs* : 235 337 €
- *Relevés de vitesse* : 8
- *Nombre d'enlèvements de véhicules* : 5
- *Nombre d'opérations funéraires* : 317
- *Interventions d'ordre public* : 489
- *Nombre d'objets trouvés* : 176 dont 57 restitués et 119 transférés pour restitution ou à d'autres administrations
- *Enregistrements de perte de pièces d'identité et permis de conduire* : 280
- *Nombre d'arrêtés temporaires* : 569
- *Nombre d'arrêtés permanents* : 12
- *Nombre d'heures de travaux en régie* : 10 281
- *Montant investi en bâtiment* : 1 345 757 €
- *Montant investi en voirie* : 636 318 €

65 730 €

C'est le montant des travaux du sentier Guillaume Apollinaire

Du nouveau pour la Verrerie

L'année 2010 a commencé par la rénovation urbaine du quartier de la Verrerie. Le projet consiste à rendre plus agréable le cadre de vie des habitants et à améliorer leur confort. La première phase des travaux, menée par Val Touraine Habitat, a consisté en la déconstruction de 34 logements situés dans le haut du quartier, logements vacants depuis plusieurs années. La parcelle a ensuite été engazonnée, offrant un espace de verdure aux habitants. Les travaux se poursuivent en 2011 avec par exemple la restructuration de la place de la Liberté,...

300 000 €

C'est le montant des travaux de l'église Saint-Florentin (dont 50 % financés par la Ville)

Rénovation de l'église Saint-Florentin

Depuis 10 ans, la municipalité a fait le choix de redonner vie à l'église Saint-Florentin, édifice qui fait partie de notre identité collective et qui était délaissé depuis de nombreuses années.

L'année 2010 marque la fin de plusieurs mois de travaux avec le renforcement des voûtes, remise aux normes du lieu, nettoyage des vitraux et des façades, mise en lumière valorisant les vitraux, l'église retrouve une seconde jeunesse. Comme point final à ce chantier d'envergure, l'autel de l'église Saint-Florentin a été entièrement restauré. Il a enfin retrouvé toute sa place dans l'édifice.



Restauration de l'église

Des travaux dans la ville

De nombreux travaux ont eu lieu dans la ville en 2010. Parfois discrets, quelquefois imposants... Dans tous les cas, ils contribuent à améliorer le quotidien et le cadre de vie. Quelques exemples :

- rue Sadi Carnot : enfouissement du réseau ERDF, réfection de voirie et installation de l'éclairage public
- sentier Guillaume Apollinaire : réfection totale du revêtement, installation d'un nouveau réseau d'eaux pluviales et d'un bassin, aménagement d'une chicane pour les vélos, d'un escalier et d'un muret
- fontaine Max Ernst : analyse de la fontaine
- Côteau des Châteliers : travaux de busage pour un bon écoulement des eaux de ruissellement
- église du Bout-des-Ponts : pavage et aménagement d'une descente à l'entrée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite...



Plus d'espace pour l'amélioration du cadre de vie

Médiathèque Aimé Césaire

- Achat du bâtiment 293 709 € dont 20 % pris en charge par le Conseil général d'Indre-et-Loire
- Montant des études : 210 086 €
- Montant des travaux : 1 446 956 €

Ressources :

- Subvention du Conseil régional du Centre : 508 100 €, subvention du Conseil général d'Indre-et-Loire : 471 879 €, subvention de l'État : 210 760 €, investissement de la Ville : 791 083 €

Équilibre urbain

1 981 822 €

C'est le coût global (TTC) du montant des études et des travaux de la médiathèque

Un chantier d'envergure

Après 3 ans de réflexion, d'études, de planifications et d'arbitrages, les travaux de la médiathèque Aimé Césaire, débutés au printemps 2009, ont pris fin à l'automne 2010.

C'est un vieux bâtiment désaffecté (autrefois centre de formation pour apprentis de l'industrie) situé au cœur de la cité scolaire, qui a été choisi pour accueillir ce projet d'envergure. Totalement repensée et agrandie sous la direction de l'architecte Pierre Colboc, la médiathèque Aimé Césaire offre aujourd'hui un espace culturel moderne, doté d'un auditorium isolé phonétiquement. Le bâtiment s'inscrit dans la politique de développement durable de la Ville par son intégration dans le paysage urbain et ses ressources culturelles.



La médiathèque en construction : le 8 avril 2010

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal a voté en 2009, la modification de son Plan d'Occupation des Sols, élaboré en 2000, en Plan Local d'Urbanisme (PLU). 2010 a été l'année de lancement de l'élaboration du PLU qui doit être applicable courant 2013. En parallèle d'un diagnostic très détaillé réalisé par un cabinet d'études, des groupes de travail composés de public associé ont été organisés autour de 30 réunions de commissions. Orchestré par le service urbanisme, le PLU va constituer le nouveau cadre de référence pour le développement de la ville pour les 15 années à venir. Les aspects économiques, territoriaux, architecturaux, les déplacements, le patrimoine naturel, les logements, les activités socioculturelles et sportives... tous ces thèmes sont à évoquer et à débattre dans le cadre du PLU afin d'anticiper au mieux les besoins futurs. Outre les grands principes généraux d'aménagement, la Ville a ajouté d'autres objectifs dans la constitution de son PLU tels que la promotion de l'éco-construction, le développement des liaisons douces, la mise en valeur des paysages,...

Parole d'élus

La ville change, elle se construit et se pense en permanence, elle s'adapte à l'évolution de sa population. De nouveaux services, de nouvelles structures, ce sont forcément des travaux tant en bâtiment qu'en voirie. L'année 2010 n'a pas échappé à la règle avec les lourds chantiers de la médiathèque et de l'église Saint-Florentin pour les bâtiments. Avec la création du tourne-à-gauche de la rue de Choiseul et de très nombreux travaux dans les quartiers : réfection de routes, de trottoirs, nouveaux éclairages publics, mobilier urbain... De façon plus fondamentale, l'étude du PLU est engagée pour mettre la ville en perspective à 15 ou 20 ans, de façon concertée avec les habitants et les acteurs du territoire. En parallèle, l'urbanisme est reparti à la hausse en 2010 générant 130 permis de construire.

Enfin, cette année a aussi vu la création du service de transport urbain attendu depuis longtemps : le Bus.

Michel GASIOROWSKI, Daniel DURAN et Philippe LEVRET



Aménagement du carrefour de Choiseul

Un carrefour de Choiseul plus fluide pour les voitures et plus sécurisé pour les vélos, voilà bien longtemps qu'on en rêvait ! Aujourd'hui, tous les utilisateurs peuvent apprécier le gain de temps aux heures de pointe sur cette avenue très fréquentée.



49 000 m²

C'est la superficie de gazon à entretenir

Une récompense méritée !

Le conseil régional des villes et villages fleuris a attribué la 3^{ème} fleur à Amboise. Une récompense qui fait chaud au cœur à l'ensemble des services qui participent à l'embellissement de la ville, à sa propreté, mais également aux Amboisiens qui vivent dans ce cadre de qualité.

Les efforts et la créativité, la diversité des massifs, l'intégration de matériaux (bois, céramique, pierre...), la réflexion sur les formes, les volumes, la couleur... sont autant d'atouts qui ont participé à la réussite de ce concours. L'objectif aujourd'hui est d'ajouter une fleur de plus ! Alors en route pour la 4^{ème} fleur...



Le fleurissement sur l'esplanade de l'église Saint-Denis



Moutonnerie :

- *Entretien courant (fauchage) : 13 017 €*
- *Entretien des parcelles de reboisement : 7 418 €*
- *Divers (remplacement passerelle, bornage) : 4 030 €*
- *Ingénierie de l'Office National des Forêts : 4 508 €*

- *Acquisition de mobilier : 922 €*
- *Balisage des chemins de randonnée : 448 €*
- *Mise en sécurité du patrimoine arboré de l'Île d'Or : 29 349 €*

- *Diagnostic phytosanitaire : 3 074 €*
- *Étude plan de désherbage : 7 894 €*
- *Gestion des pigeons : 10 565 €*
- *Restauration de coteaux : 16 959 €*

Passons au durable

Pour sensibiliser les habitants et les nouvelles générations au développement durable, la Ville met en place diverses animations. En 2010, l'Appel du DD aura mis au-devant de la scène les bonnes pratiques avec notamment la participation des enfants de l'accueil de loisirs.



Une des œuvres des enfants de l'ALSH



Le massif du pont du Général Leclerc

Réduction conséquente des pesticides

La Ville d'Amboise a lancé, en 2010, une étude par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire portant sur l'utilisation des produits phytosanitaires par les services municipaux. Concentrée sur une zone restreinte, mais représentative des différents espaces publics et des contraintes environnementales, cette étude a agrémenté la réflexion menée sur le désherbage sur l'ensemble de la commune. Outre l'inventaire des pratiques utilisées et la cartographie des zones désherbées, cette étude a proposé de nombreuses solutions alternatives à l'utilisation de pesticides.

Une zone de test sans pesticide a été mise en place au cours de l'année entre les platanes de la route de Tours. Résultat : aucune plainte des usagers n'a été formulée quant à l'aspect esthétique de cette zone où la nature a rapidement repris ses droits. La Ville envisage de développer des zones test sur d'autres espaces publics.



Zone test "sans pesticide" avenue de Tours

L'îlot « biologique » aux Varennes

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Ville d'Amboise a souhaité favoriser les bonnes pratiques culturelles sur les terrains au lieu-dit « les Varennes Ouest », situés en contrebas de la route de Tours, dans le lit majeur de la Loire. Début 2010, la Ville d'Amboise a donc racheté ces terrains pour qu'ils soient exploités par l'association des jardins ouvriers d'Amboise. Quatre parcelles ont été réaménagées par la Ville avec pour double objectif de mieux satisfaire les demandes de jardins de l'association et d'encourager la culture biologique sur le site. Afin de réunir les conditions optimales pour la pratique du jardinage et dans le respect de la culture biologique, la Ville a effectué des travaux d'aménagement exemplaires en matière de développement durable : abris de jardins réalisés par un chantier d'insertion, installations pour la récupération des eaux pluviales, composteurs,...

L'une des parcelles de 250 m² a été confiée au CCAS afin de construire son projet de jardin partagé. Ouverte gratuitement aux bénéficiaires du RSA, cette parcelle est un véritable lieu d'échanges et de lien social autour de la pratique du jardinage.



Des jardins pour tous - inauguration des jardins bio

« 34 579 € »

C'est le montant total du chantier de nettoyage des perrés

Les perrés de l'Île d'Or

Pendant 19 semaines, de mai à octobre 2010, ORCHIS (Organisation Chantier Insertion Solidaire) et CRI (Château-Renault Insertion), deux associations d'insertion professionnelle pour les personnes en situation d'exclusion, ont mené un chantier de nettoyage des perrés de l'Île d'Or. Le désherbage a été réalisé manuellement, sans aucun produit phytosanitaire et les joints entre les moellons des perrés ont été refaits avec de la chaux naturelle à base de sable du Loir. La rénovation des perrés a plusieurs avantages : la consolidation de la digue protégeant les habitants de l'Île d'Or, la mise en valeur du patrimoine ligérien et la participation à la formation de personnes en réinsertion. Cette action, financée par la Ville, a été en partie subventionnée par le Pays Loire Touraine (40%) et par le Plan Loire (25%).

« 300 m² »

C'est la surface des perrés nettoyés de la végétation



Restauration des perrés de l'Île d'Or

Parole d'élus

Si le développement durable est un concept large qui associe notamment l'économie, le social et la culture, l'une de ses finalités principales est la protection de l'environnement par la modification de nos comportements individuels et collectifs. C'est à ce titre que la Ville a recruté en 2010 une apprentie pour mener à bien la réflexion sur « Amboise, ville durable ». C'est aussi pour cela qu'ont été menées des opérations telles que la réfection des perrés de l'Île d'Or ou la création d'îlots biologiques route de Tours. La même réflexion s'est poursuivie avec la mise en chantier d'un « plan de désherbage communal » pour aller vers la réduction progressive des pesticides, notamment par les services voiries et espaces verts. Ainsi, si la troisième fleur ne fait que récompenser une ville très embellie depuis des années, la quatrième fleur sera sans doute encore bien plus verte ! Enfin, n'oublions pas les actions importantes menées en 2010 à l'Île d'Or et à la Moutonnerie.

Jean-Claude GAUDION, Daniel ANDRÉ et Dominique BERDON



Le budget réalisé de la Ville

La situation financière de la Ville est saine. Dans le compte administratif 2010 qui est présenté ci-contre, les opérations d'ordre ont été volontairement neutralisées pour faire apparaître la structure réelle du compte administratif.

L'épargne brute de 1 907 625 € est en hausse par rapport à 2007, 2008 et 2009. Elle permet de couvrir le remboursement de l'emprunt pour 1 680 433 € et de financer une partie des dépenses d'investissement. L'endettement a diminué de 879 000 € soit une baisse de 8 % du stock de la dette par rapport à 2009. Il ne représente plus que 13 % des dépenses de fonctionnement qui elles-mêmes ont diminué.

Taux d'imposition inchangés

Les taux d'imposition communaux sont identiques depuis 2005 :

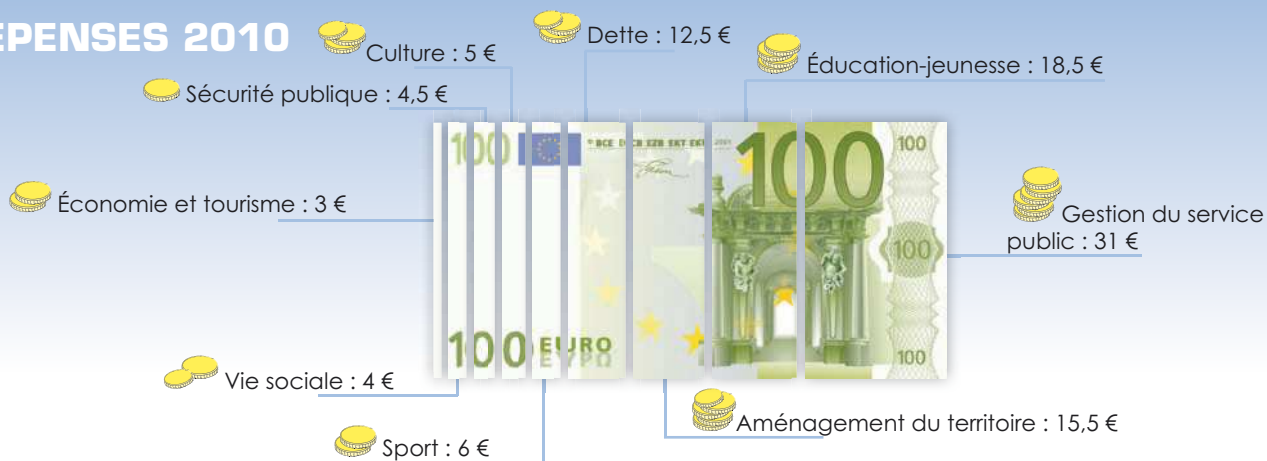
- Taux de la **taxe d'habitation** : 17,79 %
- Taux de la **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** : 26,17 %
- Taux de la **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties** : 77,84 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

>> Dépenses	>> Recettes
> Dépenses de fonctionnement : 12 927 000 €	> Recettes réelles de fonctionnement : 15 236 000 €
> Frais financiers : 401 375 €	
> Épargne brute : 1 907 625 €	
> Remboursement d'emprunt : 1 680 433 €	> Épargne brute : 1 907 625 €
> Dépenses d'équipement : 3 382 000 €	> Recettes d'investissement : 2 754 000 €
	> Emprunt : 800 001 €
	> Fonds de roulement : 399 193 €

Pour 100 euros, les dépenses et les recettes en 2010 :

DÉPENSES 2010



RECETTES 2010



Bonne gestion !

Grâce à une bonne gestion de ses contrats, la Ville réduit voire supprime certaines dépenses.

Le nouveau contrat de chauffage a permis de réaliser une économie de 20 % sur la totalité de la dépense rendue possible par un changement de gestion (forfait à l'intéressement sur les économies).

Le contrat de la sanisette place Saint-Denis, subi depuis 2000, a pris fin à l'automne 2010. Ce contrat aura fait déboursier près de 300 000 € à la Ville d'Amboise pour 2 097 € de recettes !

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

La Ville d'Amboise a à cœur de concilier les impératifs de développement économique local et son attractivité touristique fortement basée sur la qualité de son environnement ligérien et de son patrimoine. Le conseil municipal a voté le 27 mai 2010, la taxe locale sur la publicité extérieure. Les objectifs de cette nouvelle taxe sont de limiter et de réglementer le foisonnement des panneaux publicitaires sur le domaine communal et de réduire ainsi la pollution visuelle. Ce nouveau règlement s'applique sur les dispositifs publicitaires, les enseignes et les pré-enseignes. Seules les enseignes d'une superficie totale de plus de 7 m² sont comptabilisées, afin que les commerces de proximité ne soient que peu concernés. Redevable à compter de janvier 2011, cette taxe se base sur la superficie totale des enseignes, et est calculée tous les ans sur la tarification suivante : 15 € le m² (≤ 7 m² à 12 m²), 30 € le m² (≤ 12 m² à 50 m²) et de 60 € le m² (≤ 50 m²).

Les ratios

Le Code Général des Collectivités Territoriales a défini 12 ratios financiers pour faciliter le contrôle de gestion des communes. Ces ratios peuvent ainsi être facilement comparés aux ratios financiers des communes françaises de tailles comparables.

>> Par exemple, le premier ratio : dépenses réelles de fonctionnement par habitant permet de mesurer le niveau de service rendu par la commune à la population. Il est, pour Amboise, supérieur à la moyenne.

INFORMATIONS FINANCIÈRES (source DGCL)	2009	2010	commune de 10 000 à 20 000 habitants	
			France	Région Centre
> Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	1 077 €	1 092 €	1 083 €	1 087 €
> Produit des impositions directes / habitant	430 €	443 €	477 €	467 €
> Recettes réelles de fonctionnement / habitant	1 157 €	1 224 €	1 258 €	1 268 €
> Dépenses d'équipement brut / habitant	200 €	186 €	321 €	355 €
> Encours de dette / habitant	850 €	810 €	908 €	978 €
> Dotation Globale de Fonctionnement / habitant	256 €	239 €	256 €	259 €
> Dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement	56 %	56 %	56 %	59 %
> Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	130 %	Chiffres pas encore communiqués par le Trésor Public		
> Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	69 %			
> Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital sur les recettes réelles de fonctionnement	102 %	100 %	93 %	93 %
> Dépenses d'équipement brut sur les recettes réelles de fonctionnement	23 %	15 %	25 %	28 %
> Encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement	73 %	66 %	72 %	77 %

Parole d'élue

Animer la ville aujourd'hui, développer les services aux habitants, entretenir notre patrimoine et veiller à ne pas augmenter la fiscalité : c'est notre engagement pour le présent. Préparer l'avenir en réalisant des équipements structurants, en améliorant nos bâtiments, nos voiries, notre environnement, tout en diminuant l'endettement de la Ville, c'est notre responsabilité pour demain.

Cela exige de la rigueur et du courage. Cela implique des choix permanents. Un travail d'autant plus compliqué que l'intercommunalité est aux abonnés absents, que l'État se désengage et que la crise économique et sociale est prégnante. En 2010, cela a été possible par la mobilisation de nouvelles recettes, par un soutien constant de la Région et du Département mais aussi par des réductions de charges sur plusieurs contrats importants (contrats de chauffe, sanisette, eau...).



Chantal ALEXANDRE

Ressources humaines

- Formations : 939,5 jours soit 5 637 heures
- Départs en retraite : 5
- Obtentions concours et examens : 13
- Demandes d'emploi : 636
- Stages : 72

Profusion

Les représentants de la Communauté de Communes Val d'Amboise et de la Communauté de Communes des Deux Rives se sont réunis à de nombreuses reprises depuis 2009, sous forme de commissions, afin d'élaborer un projet de territoire intercommunal. Ce projet constituera la base de la future entité issue de la fusion qui aura lieu en 2012 ou 2013. Les 14 communes, qui souhaitent construire un territoire solidaire, moderne et plus agréable à vivre, ont constitué un projet autour de 3 grands axes : dynamiser le tissu économique, améliorer le cadre de vie et développer l'attractivité et enfin renforcer la cohésion sociale et territoriale. En cours de vote dans les conseils municipaux des communes, ce projet sera transmis au Préfet d'Indre-et-Loire, qui doit de son côté établir un schéma de coopération intercommunale.



Un accueil personnalisé et confidentiel au service état civil

État civil

- Cartes nationales d'identité : 1 078
- Passeports : 1 045
- Sorties de territoire : 73
- Naissance à Amboise : 1
- Naissances hors commune : 134
- Reconnaissances : 59
- Changements de nom : 2
- Mariages : 48
- Décès : 290 - hors commune : 36

Élections

- Inscriptions sur listes électorales : 382
- Radiations : 516
- Modifications d'adresses : 104
- Changements d'état civil : 97
- Transfert suite au découpage électoral (10 bureaux) : 1 726
- Inscriptions sur liste de recensement militaire : 123

Recensement de la population

- Nombre de logements enquêtés : 466
- Nombre de personnes enquêtées : 818

Qualiville : des actions en cours

À l'écoute de ses administrés, la Mairie d'Amboise poursuit sa « démarche qualité ». Depuis le début de l'année 2010, la Ville œuvre dans l'objectif d'une labellisation « Qualiville » de ses différents pôles d'accueil. Cette démarche qualité a pour but de mettre en place une organisation structurée pour évaluer la qualité de l'accueil ressentie par les usagers et de repérer ainsi les éventuels dysfonctionnements afin de proposer des actions de corrections pour satisfaire les attentes des administrés.

Les services d'Accueil des usagers et de l'état civil sont les premiers concernés par cette labellisation. La première action réalisée par la mairie a été d'optimiser l'espace d'accueil dans le hall de la mairie et de faire un nouvel aménagement des bureaux de l'état civil. Les travaux réalisés par les services techniques municipaux comprennent notamment la mise en place de cloisons vitrées garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges.

Depuis 2010, un questionnaire de satisfaction est à la disposition des administrés pour connaître leurs avis et leurs remarques.



Accueil de la mairie

Parole d'élus

Notre travail consiste à rendre toujours le meilleur service possible aux Amboisiennes et aux Amboisiens. C'est le sens et l'honneur du service public auquel nous tenons. Cela passe par l'amélioration des conditions d'accueil : en 2010, le service état civil a été repensé, réorganisé et modernisé afin de renforcer la confidentialité des démarches ; dans le même temps, nous travaillons à la mise en place de procédures pour évaluer et optimiser la qualité de l'accueil et du service rendu : c'est la démarche dite « qualiville ». Mais un meilleur service, c'est aussi une bonne gestion des ressources humaines qui implique à la fois de la formation, des équipements performants, la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité. Enfin, le travail de la Municipalité, c'est se projeter vers l'avenir avec, en 2010, une importante réflexion dans le cadre intercommunal avec les nombreuses réunions organisées par le collectif d'élus « Profusion ».



Michel NYS

Le conseil municipal

Christian GUYON

Maire d'Amboise et Conseiller général du canton d'Amboise

9 adjoints et 11 conseillers municipaux délégués

Isabelle GAUDRON

1^{ère} adjointe chargée du Commerce, de l'Intercommunalité, du Tourisme, de la Communication, de la Vie des Quartiers, des Relations Publiques et Accueils - Vice Présidente du Conseil Régional

Jean-Claude GAUDION

2^{ème} adjoint chargé du Cadre de Vie, de l'Urbanisme, du dossier ANRU, de l'Environnement, de l'Agenda 21, du développement durable, de la Gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de l'Opération façades, des Politiques foncières, de la Démarche qualité et jeux

Chantal ALEXANDRE

3^{ème} adjointe chargée des finances

Michel GASIOROWSKI

4^{ème} adjoint chargé de la Voirie, des Espaces Verts, des Bâtiments, des Affaires patriotiques, de la Police et de la Sécurité, de la Mobilité et de l'action "Loire à Vélo", de l'Accessibilité voirie/bâtiments

Catherine PRÉEL

5^{ème} adjointe chargée de la Vie Sportive et des Loisirs

Jean PASSAVANT

6^{ème} adjoint chargé de la Vie culturelle communale, de la Programmation et des animations culturelles, des Expositions, du Patrimoine culturel et des Jumelages

Nelly CHAUVELIN

7^{ème} adjointe chargée de la Coordination sociale et des relations avec le C.C.A.S., des Services à la personne, des Actions intergénérationnelles et du Logement

Michel NYS

8^{ème} adjoint chargé de la Gestion des ressources humaines, des Affaires générales : Assurances, Affaires juridiques, Affaires démographiques, Election, Gestion des cimetières et de l'informatique, de la Planification, Prospective stratégique et tactique

Evelyne LATAPY

9^{ème} adjointe chargée des Affaires Scolaires et de la Jeunesse (Conseil Municipal des Jeunes, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports)

Daniel DURAN

Conseiller municipal délégué aux bâtiments, économies d'énergie, commissions de sécurité

Sophie AULAGNET

Conseillère municipale déléguée aux expositions et à l'animation du patrimoine culturel

Eric DEGENNE

Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires

Myriam SANTACANA

Conseillère municipale déléguée au tourisme et au commerce

Claude MICHEL

Conseiller municipal délégué au camping et aux piscines

Valérie COLLET

Conseillère municipale déléguée aux relations publiques, à l'accueil et à l'événementiel

Daniel ANDRÉ

Conseiller municipal délégué à la transformation du P.O.S. en P.L.U., au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, conservation du patrimoine naturel et des rivières, à la démarche qualité et jeux

Dominique BERDON

Conseiller municipal délégué à l'environnement, aux ordures ménagères, au développement durable, au DICRIM et au Plan de Secours Communal

Françoise DUPONT

Conseillère municipale déléguée au logement

Philippe LEVRET

Conseiller municipal délégué au projet "La Loire à Vélo", aux transports et à la mobilité

Marie-Christine GRILLET

Conseillère municipale déléguée aux actions intergénérationnelles et aux animations en direction des seniors

12 conseillers municipaux

Isabelle CHAMINADOUR conseillère municipale de la majorité

Frédéric LEPELLEUX conseiller municipal de la majorité

Nathalie NOUVELON conseillère municipale de la majorité

Karine ROY conseillère municipale de la majorité

Brice RAVIER conseiller municipal de la majorité

Émilie SUC conseillère municipale de la majorité

Bernard PEGEOT conseiller municipal

Denise BLATE conseillère municipale de la minorité

Claire GENTY conseillère municipale de la minorité

Isabelle GRIBET conseillère municipale de la minorité

Pierre EHLINGER conseiller municipal de la minorité

Thérèse ROQUEL conseillère municipale de la minorité

Le conseil des sages

Lydie BEL

Odile BRUERE

Jean-Claude CHAUMET

Jean CLAIRET

Patrick CORMIER

André FONTAINE

Jean-Claude GOUARD

Jean-Claude GUICHARD

Jean-Claude HENAIN

Claude JANET

Alain LE GUILLOU

Julien LEROY

Roger MASSOUTRE

Daniel MATHÉ

Daniel MERIGARD

Claude MICHEL

Jacques NACHBAUR

Pierre PASQUET

Michel PORTET

Guy VERZAT



Mairie d'Amboise

60 rue de la Concorde
37402 Amboise cedex
Tél. : 02 47 23 47 23
Fax : 02 47 23 19 80
www.ville-amboise.fr